



**En Direct du CCE ERDF du 3 juillet 2014.....  
La CGT vous informe !!!**

**LINKY : la CGT ne porte pas un projet risqué pour ERDF et ses salariés...**

**La CGT reste opposée au projet LINKY : ce projet va avant tout servir les intérêts des fournisseurs pour développer le marché et la concurrence, alors que c'est ERDF, donc le service public, qui va supporter tous les risques liés à son déploiement !**

Soyons clairs, l'apport de ce système pour les usagers sera nul ou très limité, et en fin de course c'est bien eux qui paieront la note. Le discours contraire de nos dirigeants qui essaient de justifier la mise en place de leur produit n'est tout simplement pas crédible.

Au vu du coût du projet, **on peut légitimement s'étonner du refus des pouvoirs publics et de la Direction d'ERDF d'étudier des scénarii alternatifs**, en particulier celui de la CGT qui visait à la mise en place de comptages communicants au niveau des postes sources, suffisant à une meilleure gestion du réseau et moins coûteux.

Cette solution a pourtant été retenue par d'autres pays en Europe... Il est vrai que ceux-ci n'ont peut-être pas pour objectif de vendre à l'étranger un service « clef en main » de gestion déléguée de réseau...

Les hypothèses retenues par ERDF pour construire son plan d'affaire, et reprises tel que par la CRE pour établir le cadre financier du projet, nous semblent susceptibles de critiques : des dérives et écarts importants par rapport aux coûts et aux gains espérés pourraient avoir des conséquences lourdes sur les autres activités d'ERDF, et en particulier remettre en cause les engagements sur l'emploi.

Or, **pour la CGT, l'introduction de nouvelles technologies n'a de sens que si les fondamentaux de nos activités sont de haut niveau** : mettre un LINKY sur un réseau défaillant reviendrait à mettre un emplâtre sur une jambe de bois !

**Quant à l'emploi, si l'action de la CGT (encore bien seule sur ce sujet...) a permis de faire basculer le projet et de passer de 5400 suppressions d'emplois en 2007/2008 à 0 aujourd'hui, la tenue de cet engagement dépendra aussi bien d'un déroulement sans problème du projet LINKY que des autres évolutions d'ERDF !**

Enfin, **la CGT aurait préféré un cadre de régulation financier spécifique** pour LINKY alors que la CRE a inclus ce projet dans un tarif TURPE qui n'est toujours pas sécurisé et dont la durée par nature limitée à 4 ans se révèle contradictoire avec un projet calibré sur un horizon de 20 années.

Et cela sans parler de **l'environnement réglementaire et législatif qui est questionné** au travers des débats européens et nationaux sur la transition énergétique, la décentralisation et les métropoles... **Porter LINKY sans garantie sur le maintien du système concessionnaire actuel est évidemment un risque majeur.**

**Pour cet ensemble de raisons, la CGT a émis un avis négatif** sur la première phase de déploiement de LINKY, tout en portant l'exigence d'un suivi et REX régulier après décision de l'entreprise.

Ces éléments étant rappelés, il n'empêche que le projet LINKY est lancé...Et la CGT ne peut qu'espérer qu'il sera conduit à terme dans des conditions optimum, et donc que nous éviterons une catastrophe.

Par ailleurs, **nous engageons les salariés à profiter des opportunités professionnelles qui vont apparaître autour du projet LINKY, et des évolutions technologiques en général.**

**La CGT veillera que la GPEC et les plans de formation d'ERDF intègrent cette dimension et permette à chacun de s'y inscrire.**

## SEQUOIA

### Un peu d'historique :

Si nous traitons aujourd'hui du dossier SEQUOIA, la CGT n'y est pas étrangère car en effet notre organisation syndicale était intervenue dans de nombreux Comités d'établissement courant de l'année 2011 et aussi devant cette instance le 29 septembre 2011 pour dénoncer la mise en place de l'outil GARI de manière anarchique, ses défaillances.

### La CGT restera vigilante sur les points suivants :

- Les mises à jour et à niveau de SEQUOIA devront impérativement être traitées au niveau national tant sur l'opérationnel que sur le développement.
- Les directions devront être attentives aux remontées des utilisateurs et apporter les améliorations demandées.
- SEQUOIA n'est pas « délocalisable » et impose de fait une contrainte supplémentaire aux chargés d'exploitation en astreinte qui doivent effectuer une nouvelle saisie lorsqu'ils reviennent au bureau. Qu'en est-il à ce jour ? Est-ce un problème de développement ? Une contrainte financière ? Si tel est le cas, la CGT insiste pour que la direction traite ce dysfonctionnement afin de permettre aux CEX d'assurer leurs missions sereinement.
- De plus les ordinateurs portables utilisés par les CEX à leur domicile ne sont pas adaptés à l'utilisation de ce nouvel outil. La commande a-t-elle été passée ?
- Maintenir la frontière entre la conduite et les accès aux réseaux tout en gardant la visualisation proposée par l'outil qui permettra ainsi de préserver la sécurité des intervenants.
- Attention ! SEQUOIA doit rester un outil et ne pas se substituer à la communication et aux relations entre les divers intervenants.
- Comme pour tout nouvel outil la prise en main sera déterminante car SEQUOIA va changer certaines pratiques. Il faudra donc une formation de qualité.

La CGT demande un suivi des évolutions significatives de l'outil ainsi qu'un retour d'expérience tous les 6 mois.

## Dispositif de professionnalisation GINKO

...Report du dossier en raison d'un défaut d'information des élus, et en particulier de la commission emploi-formation.

### Rapport annuel de situation comparée hommes/ femmes (bilan 2013) pour information

**2013 : 1<sup>ère</sup> année de mise en œuvre de l'accord de 2012 signé par la CGT...Qui a donc des exigences fortes en matière de résultats concrets.**

**Des réel progrès sont à noter**, relatifs à la féminisation des effectifs, notamment dans les métiers techniques, d'égalité salariale, de promotion interne ou de passerelles inter-métiers tertiaires vers le technique.

Espérons que l'arrivée d'un nouveau Président ne remettra pas cette tendance en cause ?!

**Pour autant, pas d'autosatisfaction sur cette question** : il reste de très forte inégalités en matière d'accès à la formation professionnelle ce qui nuit à la promotion sociale et au déroulement de carrière des femmes, des problèmes d'accès à la diversité des métiers d'ERDF, d'égalité salariale en particulier lié aux rémunérations périphériques... Sans parler de la lutte contre les stéréotypes qui reste d'actualité.

**Par ailleurs, pour la CGT, l'égalité hommes/ femmes passe par un renforcement de l'action d'ERDF dans le domaine de la formation initiale.** En clair la féminisation du « sourcing » dépend du taux de féminisation des écoles et CFA, et ERDF doit aller plus loin dans sa contribution au développement de l'attractivité de ses métiers dans la population féminine, en lien avec les services de l'Etat et des Régions.

**Dans la droite ligne de son Livre Rouge sur le « renouvellement des compétences à ERDF », la FNME-CGT fera dès la rentrée des propositions** sur la forme que pourrait prendre l'organisation du système de formation pour répondre aux besoins d'ERDF en matière de formation, d'intégration et de qualification.

CPP risques électriques

Ce carnet de prescription reprend et complète le **recueil UTE C 18 510-1 issu de la norme NF C 18 510** qui, contrairement aux règles de la normalisation, n'a pas fait consensus. La majorité des organisations syndicales de salariés ayant voté contre et les représentants des employeurs s'étant abstenus lors de la consultation auprès du ministère du travail. Cette norme reste un document de référence à l'attention des employeurs.

A ERDF, le projet de carnet de prescriptions a fait l'objet de 13 réunions de concertation qui ont commencé le 2 Juillet 2013 avec les organisations syndicales représentatives. La direction a pris en compte un certain nombre de remarques portées par la CGT :

- Le nappage ne sera pas retenu à ERDF.
- L'encadrement du chantier par la pose de deux dispositif à minima de mise à la terre sera obligatoire tant en HTA qu'en BT. Cette disposition renforce la sécurité des agents en cas de retour de courant par des sources de production autonome.
- La remise du titre d'habilitation est faite à l'issue d'un échange formel.

Mais des points de divergences et de désaccords importants subsistent notamment sur les questions de délégation de signature, de mandatement, de la date d'échéance de renouvellement d'habilitation, sur l'habilitation BR, sur la périodicité des visites médicale des agents habilité T, de la surveillance permanente pendant les phases TST... et bien d'autres encore.

La CGT considère que les différents référentiels documentaires prescriptifs, comme le CPP mais aussi les CET TST BT, le code général des manœuvres, etc... sont des éléments du règlement intérieur et doivent faire

l'objet d'une concertation et d'une consultation des IRP compétentes (CCE, CE, CHSCT) pour toutes modifications ou mise à jour, voir à l'élaboration d'un nouveau document tel que le PRDE.

**C'est pourquoi, comme pour le Carnet de Prescriptions aux Personnels risque électrique, la CGT demande que des discussions s'engagent avec les OS pour toute mise à jour ou élaboration de documents prescriptifs, opposable aux salariés, liés à l'exploitation des réseaux et la prévention du risque électrique (CET TST BT, documents opérationnels, PRDE, code général des manœuvres....). Que le déploiement et l'application locale des nouvelles CET TST BT soient stoppés dans l'attente de l'aboutissement des discussions nationales et de la consultation des IRP. En tout état de cause, la cohérence d'ensemble impose que les nouvelles prescriptions devront s'appliquer à la même date pour tous.**

---

**Et aussi** : la CFDT et la CGC-UNSA se plaignent de l'agressivité des déclarations de la CGT et s'indigne de ses propos... La CGT ne conçoit pas le CCE comme un petit salon feutré alors que se propagent partout dans le pays des expressions anti-CGT de la part des organisations minoritaires dont le seul objectif semble être de combattre la CGT au lieu d'assurer la défense des intérêts des salariés.

La CGT n'entend plus laisser faire : elle informera les salariés pour que chacun soit en capacité d'analyser les positions politiques des uns et des autres, et de faire la part des choses entre ce qui relève du discours « écran de fumée » et les actes.

La CGT au CCE rendra les coups sans se cacher au plan national derrière des politesses de façade, et continuera à soutenir ses organisations sur le terrain.